

# Offre de bienvenue à la fibre

Mancioux est désormais majoritairement desservie en fibre optique.

Afin de poursuivre cette dynamique et d'anticiper l'arrêt de la commercialisation du réseau de téléphonie historique (réseau cuivre ADSL), FIBRE 31 met en œuvre sur votre commune, une offre de bienvenue applicable aux logements non raccordés à la fibre optique.

Cette offre est valable pour une première souscription à la fibre **entre le 1er et le 30 avril 2024** auprès d'un des fournisseurs d'accès à internet.

Le raccordement du logement doit être réalisé avant le 30 juin 2024 et la demande de versement des 50 € effectuée avant le 31 août 2024.

**Affiche.**